

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL JEUNE / POUSSIN (U11)



OBJECTIF

Faire évoluer les jeunes archers vers une démarche compétitive fédérale

Apporter aux clubs une structuration dans la pratique compétitive de leurs jeunes



LES 3 MANCHES DU CHALLENGE ANNUEL

Saison **SALLE** de octobre à mars

- 1 compétition « découverte »
- 1 compétition officielle FFTA



Saison **PARCOURS** en avril

- 1 compétition « découverte »
- Précédé d'un stage d'initiation*



Saison **EXTERIEURE** de mai à juillet

- 1 compétition « découverte »
- 1 compétition officielle FFTA

LES DISTANCES ET BLASONS

DECOUVERTE

SALLE	EXTERIEUR	Campagne
10m blason de 122 cm	10m blason de 122cm	5 à 10m piquet Rose
18m blason de 122 cm	20m blason de 80cm	5 à 40m piquet Blanc
18m blason de 80 cm	30m blason de 122cm	5 à 40m piquet Bleu
18m blason de 60cm	30m blason de 80cm	
	40m blason de 122cm	
	40m blason de 80cm	
	50m blason de 122cm	
	50m blason de 80cm plein	
	60m blason de 122cm	

LES CATEGORIES (rappel) :

- U11 (poussins) > 10 ans et moins
- U13 (benjamins) > 11 et 12 ans
- U15 (minimes) > 13 et 14 ans
- U18 (cadets) > 15, 16 et 17 ans
- U21 (juniors) > 18, 19 et 20 ans

Le choix de la distance et du blason se fait en fonction du niveau de l'archer en accord avec son entraîneur/encadrant de club.

RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES



Sur chaque compétition, les archers seront récompensés par des dotations matérielles.

Un double Challenge annuel individuel récompensera les archers les plus assidus et ayant accédé à la compétition officielle en fonction de leur résultat.

Un Challenge annuel récompensera les 3 meilleurs clubs de l'année ayant présenté un mixte (1 fille – 1 garçon) et 2 archers par saison minimum.

RÉCOMPENSES

UNE ENVELOPPE DE 3000 € DE
RÉCOMPENSES ANNUELLES

**1700 € POUR LES JEUNES
COMPÉTITEURS OFFICIELS**

**700 € POUR LES JEUNES
COMPÉTITEURS « DÉCOUVERTES »**

600 € POUR LES CLUBS

ENGAGEMENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Un conseiller technique du comité départemental sera présent sur chaque compétition du Challenge pour :

- Aider à l'organisation de la compétition (avant et après)
- Soutenir les jeunes et leurs entraîneurs pendant les tirs
- Apporter son soutien dans le déroulement de la compétition
- Gérer les inscriptions et les scores avec le club organisateur

LE GROUPE JEUNES ESPOIRS DÉPARTEMENTAL

Les recrutements du groupe jeunes espoirs pourront avoir lieu à la suite des compétitions en accord avec les entraîneurs/encadrants de club.

Rappel sur le GJE71 :

- Les jeunes du groupe participent à des stages réguliers, des compétitions suivies par des entraîneurs diplômés et sont accompagnés dans leur pratique sportive le plus régulièrement possible.
- Les sélections pour intégrer le groupe se font sur recrutement par l'équipe technique départemental ou sur dossier de demande d'intégration.
- Niveau de tir et pratique en compétition, mais surtout investissement et motivations sont les critères principaux de maintiens et/ou d'intégration dans le GJE71.

LES INSCRIPTIONS

PRIX FIXE :

5 € par départ

- 3 € pour le club organisateur
 - 2 € pour le comité départemental
-
- Le comité prend en charge l'achat des blasons selon le barème déjà existant

REMERCIEMENTS

Merci à tous,

nous comptons sur la participation du plus grand nombre pour mener à bien ce projet et créer une émulation dans la participation des jeunes aux compétitions départementales.